Brèves Marine
Pour mieux comprendre l'actualité et les enjeux de la Marine nationale
N°117 – 10 NOVEMBRE 2010

LA RENTREE DE L'ACADEMIE

Le 13 octobre dernier, l'Académie de marine rouvrait ses portes au cours d'une « séance solennelle de rentrée académique ». Le président entrant, le professeur Jean-Pierre Quéneudec a rappelé que la vocation de l'Académie de marine ne se limite pas à faire comprendre et aimer les choses de la mer, mais vise aussi à en identifier les problèmes essentiels. Cette séance fut marquée par l'attribution de prix distinguant des ouvrages traitant de sujets intéressant la marine ou la mer. Le « Grand prix » a été attribué cette année au roman *Les naufragés de l'île Tromelin*, de madame Irène Frain (Editions Michel Laffont, 2009).

L'ACTUALITE DANS L'HISTOIRE

L'Académie de marine, reconstituée en 1921, maintient la tradition de l'Académie royale de Brest créée en 1752. Ce lien avec ses origines n'en fait pas pour autant un conservatoire du passé. La fidélité à l'esprit du siècle des Lumières l'incite au contraire à demeurer attentive à toutes les évolutions et mutations du fait maritime. Ainsi, son organisation représente-elle le plus exactement possible l'ensemble des activités humaines liées à la mer, telles qu'elles se sont diversifiées et développées au cours du vingtième siècle.

Etablissement public d'Etat, sous tutelle du ministre de la défense, l'Académie de marine favorise le développement des hautes études sur les questions maritimes et encourage les recherches, expériences et initiatives intéressant le domaine maritime.

UNE ACADEMIE PRESTIGIEUSE

L'Académie de marine est actuellement composée de six sections : marine militaire ; marine marchande, pêche et plaisance ; sciences et techniques ; navigation et océanologie ; histoire, lettres et arts ; droit et économie. Chaque section comprend treize membres titulaires, de nationalité française, et compte des membres associés de nationalité étrangère ainsi que des membres honoraires.

Poursuivies par des hommes et des femmes d'expérience, les études menées au sein des sections et par l'Académie toute entière traitent de sujets variés : intervention croissante des moyens navals au service de la paix et pour la sécurité ; rôle du transport maritime dans l'économie mondialisée et vitalité de la navigation, de la plaisance aux croisières, sans oublier la pêche ; avancées techniques et scientifiques pour la conception et la réalisation du navire ; développement de la recherche dans le domaine de l'océanographie et de tout ce qui s'y rapporte ; originalité des techniques financières et des pratiques juridiques propres à l'économie maritime et enjeux du droit de la mer ; richesse culturelle de l'héritage maritime pour l'interprétation de l'histoire des peuples.

TRAVAUX ET ACTIVITES

La principale activité de l'Académie de marine est l'organisation de séances au cours desquelles sont présentées des communications de haut niveau par des membres ou des intervenants extérieurs. Des études menées par les commissions spécialisées sont réalisées à la demande des pouvoirs publics ou à l'initiative de l'Académie, en vue d'émettre des recommandations transmises aux autorités compétentes. Les plus récentes ont porté sur la nécessité d'un second porte-avions, sur la piraterie au large de la Somalie, sur la prévention de catastrophes maritimes, ou encore sur l'opportunité de la création d'un système de garde-côtes à l'échelle européenne. Une table ronde a aussi fait le point sur la politique commune de la pêche et ses conséquences pour cette industrie en France. Elle a, par ailleurs, participé en 2006 et 2007 à l'élaboration du *Livre vert sur la politique maritime européenne*.

L'Académie décerne tous les ans des prix et autres distinctions en vue de récompenser des ouvrages ou des travaux dans les domaines de la mer.

Enfin, des membres ou des invités permanents effectuent chaque années des voyages d'études afin de renouveler leur vision des faits maritimes à la lumière des dernières évolutions en France et à l'étranger.

Les communications, présentées lors des séances, ainsi que les travaux des commissions spécialisées sont publiés trois fois par an dans les *Communications et Mémoires.*

Plus d'informations sur : www.academiedemarine.com

POUR NOUS CONTACTER : cesm.etudes@marine.defense.gouv.fr
CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DE LA MARINE (CESM) – Case 08 – 1, place Joffre – 75700 Paris SP 07